



# Déclarations et Discours

No 83/9

---

## VERS UNE REPRISE ÉCONOMIQUE AU SEIN DE L'O.C.D.E.

Notes pour une intervention de M. Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la réunion ministérielle de l'O.C.D.E., Paris, le 9 mai 1983.

Les indices pour le premier trimestre de cette année nous font espérer que la récession actuelle a déjà atteint son niveau le plus bas. La reprise tant attendue semble enfin commencer à se manifester par une montée de la production ainsi que par une stabilisation ou une chute des prix dans nombre de pays de l'O.C.D.E. Après avoir attendu si longtemps, nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir, tant individuellement que collectivement, pour garantir que cette reprise soit propice à une croissance non-inflationniste soutenue.

Une telle reprise dans les pays de l'O.C.D.E. donnerait espoir non seulement aux nations industrialisées, mais également aux pays en développement, qui verraient ainsi s'accroître les recettes d'exportation avec lesquelles ils assurent le service de leurs dettes. Une telle reprise allégera les pressions très réelles qui s'exercent sur le système monétaire international, atténuera les pressions fiscales exercées sur les budgets de nos gouvernements et nous permettra également de maintenir ou d'accroître le volume de notre aide aux pays en développement.

Mais ne nous complaisons pas trop à l'idée qu'une reprise soutenue soit chose assurée. Il y a des risques que les conditions d'une telle reprise puissent ne pas être remplies. Ces risques tiennent à un certain nombre de possibilités : persistance de taux d'intérêt réels élevés ; incertitude quant à l'évolution des cours pétroliers ; ou insuffisance des crédits accordés aux grands pays débiteurs. Les membres de l'O.C.D.E. doivent rester disposés à prendre des mesures appropriées pour éviter que le système économique mondial ne soit soumis à de nouveaux « chocs », et c'est d'ailleurs l'image qu'ils doivent donner.

Au cours de l'année écoulée, la communauté mondiale a bien sûr pris des mesures d'importance critique pour affronter ce grand défi économique et financier. Une coopération internationale essentielle a été réalisée entre les secteurs publics et privés, du moins sur une base ponctuelle. Un certain nombre de pays qui connaissent de sérieuses difficultés ont adopté des mesures d'ajustement avec l'aide du F.M.I. Un accord a été aussi réalisé pour l'élargissement des accords généraux d'emprunt et sur la Huitième révision générale des quotes-parts, qui doubleront les ressources que le F.M.I. peut affecter à des prêts. La question d'une allocation supplémentaire de D.T.S. est activement étudiée par le F.M.I. en vue de permettre au Directeur général du Fonds de présenter une recommandation à ce sujet lors des réunions annuelles F.M.I./BIRD en septembre. La Banque mondiale a récemment approuvé un programme spécial d'action qui accélérera le décaissement de quelque 2 milliards de dollars dans les pays emprunteurs. Des ententes ont également été conclues sur la reconstitution des ressources des trois grandes banques régionales de développement. Enfin, il a été possible de rééchelonner la dette d'un nombre croissant de pays. Il faut se féliciter de ces divers efforts. Toutefois, ils ne constituent pas en soi un motif d'auto-satisfaction, étant donné que cette approche globale est fortement tributaire d'une reprise

prochaine et du maintien de l'octroi de crédits bancaires aux P.M.A. (pays moins avancés). La réaction, à ce jour, des efforts des banques commerciales, me paraît encourageante.

Cette approche doit bien sûr être, dans la mesure du possible, complétée en donnant au processus de reprise une dimension supplémentaire, celle de l'expansion du commerce mondial. Si nous voulons que les pays en développement profitent de la reprise, il nous faut reconnaître les impératifs opérationnels de l'interdépendance : nous avons certes besoin de leurs marchés et de leur demande, mais eux aussi ont besoin de recettes d'exportation qui leur permettront d'acheter nos biens et nos services.

De plus, la préoccupation actuelle devant le problème de financement et d'endettement auquel font face nombre de grands pays en développement tend à reléguer au second plan le sort tragique réservé à une large part de l'humanité dans les pays les plus pauvres.

Malgré les énormes besoins de ces pays, deux développements troublants se sont fait jour et suscitent de grandes préoccupations. Le premier est la réduction ou, au mieux, la progression désespérément lente des apports d'aide des membres du C.A.D. (Comité d'aide au développement) au cours des deux dernières années. En ce qui concerne le Canada, le gouvernement demeure engagé à atteindre, d'ici à 1985, le niveau de 0,5 p. 100 pour le coefficient A.P.D./P.N.B. (aide publique au développement/produit national brut), et de mettre en œuvre tous les efforts possibles pour parvenir, en 1990, à un coefficient de 0,7 p. 100.

Le deuxième problème, lié au premier, est la crise financière qui continue d'affliger l'I.D.A. (Association internationale de développement), en raison des arrérages dans les contributions de son plus important donateur. Les négociations récemment tenues sur la septième reconstitution des ressources de l'IDA laissent peu de place à l'optimisme, et font même entrevoir la possibilité que les flux, en termes nominaux aussi bien que réels, de ressources de l'IDA vers les pays les plus pauvres, chuteront au cours des prochaines années. Madame la Présidente, je pense que cette situation ne peut que motiver tous les pays donateurs à accorder aux pays les plus pauvres, et à des institutions comme l'IDA, la haute priorité qu'ils méritent. J'aimerais plus particulièrement me joindre aux autres membres du C.A.D. pour inciter les États-Unis à honorer leurs engagements envers l'I.D.A. VI (sixième caisse) et à collaborer à la négociation d'une septième reconstitution adéquate.

Nous sommes également à la veille de la tenue de la CNUCED VI (sixième conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) — qui sera la grande réunion Nord-Sud de 1983 — et j'espère que cette importante réunion à Belgrade favorisera un débat constructif sur les problèmes de l'économie mondiale. J'espère par conséquent que la présente réunion ministérielle, comme le sommet de Williamsburg, nous permettront de montrer au Groupe des 77 que nous sommes disposés à entreprendre un tel débat. Le message que nous leur donnons devrait, à mon avis, servir à renforcer la confiance dans la capacité des institutions internationales existantes de répondre — et de s'adapter pour répondre — aux besoins de toute la communauté internationale. Le Canada est disposé à favoriser, au sein de la CNUCED et d'autres instances appropriées, les propositions pratiques visant à régler les problèmes courants, et à étudier sans préjugé les propositions spécifiques que soumettront les pays en développement.

Nous nous devons de féliciter le Secrétariat de l'O.C.D.E. pour ses travaux sur la question de l'interdépendance. Ce travail, mené sous l'égide du Groupe Nord-Sud, nous a donné des perspectives fort valables et s'est avéré être un cadre utile pour débattre efficacement des grandes questions qui confrontent tant le Nord que le Sud. J'incite le Secrétaire général à poursuivre cette activité au cours de l'année qui vient, alors que nous évaluerons collectivement les résultats de la CNUCED VI et l'évolution du dialogue Nord-Sud.

La reprise économique nous rend davantage capables de contenir les pressions protectionnistes et de réduire progressivement les obstacles au commerce, notamment ceux érigés pendant la récession, alors que les économies nationales retrouvent une marge de croissance qui leur permet de le faire. Nous sommes engagés à la mise en application rapide et efficace du programme de travail du GATT contenu dans la déclaration ministérielle de novembre dernier. Les progrès enregistrés à ce jour sont assez peu encourageants. Il ne sera pas particulièrement difficile de mettre en avant les arguments habituels de rhétorique pour s'opposer aux mesures protectionnistes. J'espère, toutefois, que nous serons capables d'aller plus loin que les déclarations et d'agir, individuellement et collectivement, de manière à démontrer une volonté politique résolue de s'opposer aux mesures protectionnistes et, dans la mesure du possible, de les réduire. Les pays de l'O.C.D.E. devraient, en priorité, s'efforcer de résoudre les problèmes qui les divisent. C'est seulement ainsi que nous pouvons espérer parvenir à des performances qui rendent sa crédibilité au système commercial, et constituent une base saine permettant une reprise qui favoriserait l'expansion du commerce; au profit de toutes les nations commerçantes.

Le travail du Secrétariat et du Comité des échanges de l'O.C.D.E. a aidé les gouvernements à évaluer leur propre performance par rapport à celle de leurs partenaires commerciaux, ainsi que les résultats et tendances du commerce à l'échelle mondiale. Nous continuons d'appuyer cette activité. En tant que ministres, nous sommes collectivement responsables de l'orientation des activités et des priorités de ces institutions multilatérales. Si ces institutions doivent rester fortes et efficaces, elles doivent assurément savoir s'adapter et répondre aux problèmes de base et aux impératifs politiques.

Les relations économiques avec les économies à planification centralisée de l'Europe de l'Est et de l'U.R.S.S. ont toujours eu une certaine importance pour les pays de l'O.C.D.E. Bien que les échanges globaux avec l'Est soient relativement modestes si on les compare à l'ensemble du commerce mondial, ils n'en ont pas moins une importance économique réelle pour certains secteurs, certains pays et certaines entreprises. À cet égard, l'analyse des relations économiques Est-Ouest s'est intensifiée au sein de l'O.C.D.E. pendant l'année. Voilà un développement positif. Nous devons nous efforcer d'en venir à une entente sur la nature de nos relations économiques avec l'Europe de l'Est. C'est pourquoi le Canada a bien accueilli les suggestions visant à améliorer la base de données et à faciliter la discussion des questions de politique dans une perspective économique. Je ne m'attends pas à ce que nous tirions nécessairement tous les mêmes conclusions sur chaque question. Mais ces activités permanentes de discussion et d'analyse apporteront une contribution non négligeable à notre objectif commun qui est d'assurer que les relations économiques Est-Ouest continuent d'être menées sur la base d'un équilibre des avantages pour chacune des parties.

Somme toute, Madame la Présidente, les questions inscrites à notre ordre du jour sont d'une importance

cruciale. Je ne doute pas que le Canada puisse contribuer non seulement à la reprise économique au sein de l'O.C.D.E., mais aussi, dans les mois qui viennent, à l'allègement des contraintes imposées au système commercial et financier international.

---

S/C